



Poste gelé (allégorie)

## Assemblée générale

L'hiver arrive, et avec lui la saison des gels, qui concerne cette année une **centaine de postes** d'EC et de BIATSS. Par ailleurs, la direction persiste à vouloir imposer un système inégalitaire de primes par objectifs. Nous ne pouvons laisser cette situation perdurer. Pour discuter des moyens d'action (grève, etc), une **assemblée générale** aura lieu

**le 27 novembre de 12h15 à 13h45**

**Amphi 5, 2ème cycle, campus sciences, Nancy**

Un covoiturage sera organisé du campus lettres et des autres sites nancéiens. L'AG est ouverte à tous, BIATSS comme EC, titulaires comme précaires. Venez nombreux !

## Le CIR, Crédit d'Impôt Recherche ou... Crédit d'Impôt pour Rien ?

Le CIR (Crédit d'Impôt Recherche) est un dispositif fiscal destiné à favoriser l'investissement privé dans la recherche et développement (R&D), par une exonération fiscale de 30% jusqu'à 100 millions d'euros et de 5% au-delà.

Créée en 1983, cette niche fiscale connaît en 2008 un essor exceptionnel suite à une réforme du gouvernement Sarkozy. Son

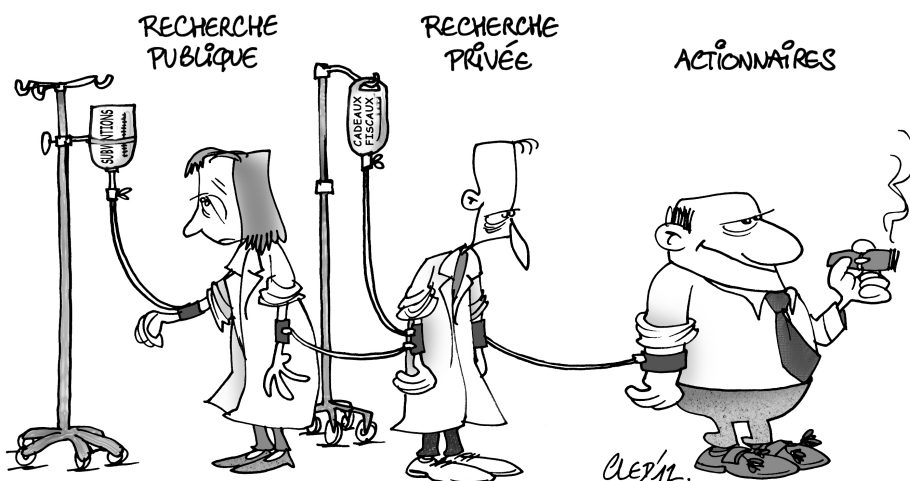
montant est désormais calculé sur le **volume des dépenses** de R&D (plutôt que sur leur augmentation auparavant) et **son plafond a été supprimé, au bénéfice des grands groupes** (alors que cette niche était initialement destinée aux PME).

### Une aubaine pour le CAC 40

Conséquence, son coût explose en dix ans, passant de 0,47 milliard en 2003 à près de 6

**milliards en 2014**, faisant du CIR la niche fiscale la plus coûteuse pour l'Etat. En 2011, **65% de l'argent du CIR va aux grands groupes**. Parmi ceux-ci, **Sanofi**, le roi du médicament, qui, en 2013, a touché **125 millions d'euros** de CIR, alors qu'il fermait des laboratoires...et versait plus de **3 milliards d'euros de dividendes** à ses actionnaires.

*Suite derrière*



### 6 milliards c'est ...

- 1,7 fois le budget du CNRS
- le financement public de l'ensemble des organismes publics de recherche (CNRS, INSERM, CEA, INRA, Inria, IRD, Ifremer...)
- 1% du CIR = 1000 emplois dans la recherche publique
- 10% du CIR = des crédits de base multipliés par 3 pour les labos.

Autre exemple, Total, qui ne paye pas d'impôts en France, mais a reçu la même année un chèque de **80 millions** du fisc au titre du CIR et du CICE. Mais ceux qui en profitent le plus sont les services. En 2008, près de 25% du CIR va au secteur «conseil et assistance aux entreprises», **20% aux banques et aux assurances** et 10% au commerce. Pas vraiment des domaines réputés pour leur activité de R&D....

## **Inutile selon la Cour des Comptes ...**

Bien que le CIR soit le « régime fiscal le plus avantageux des pays membres de l'OCDE en matière de R&D, [...] l'évolution qu'a connue la dépense intérieure de R&D des entreprises n'est pas à ce jour en proportion de l'avantage fiscal accordé.» ([rapport](#) de la Cour des Comptes). En effet, l'effort privé de R&D **est resté inchangé entre 2002 et 2012** (en % du PIB). Le

CIR a donné lieu à un **effet d'aubaine massif** : au lieu de favoriser l'investissement privé dans la R&D, il est utilisé comme outil d'optimisation fiscale.

## **...et le candidat Hollande**

En 2012, le candidat Hollande [promettait](#) une « Réorientation de la partie «effet d'aubaine» du CIR et limitation de sa croissance exponentielle ». Malgré l'immense gabegie que représente le CIR, cette promesse n'a pas été tenue.

# **On n'a pas de pétrole, mais on a des Idex**

*C'est reparti pour un tour ! L'UL va candidater à la nouvelle vague d'Idex.*

*Les IdEx ? c'est quoi ?*

Les Initiatives d'Excellence ont pour but de créer des universités "visibles" pour le classement de Shanghai (et pourquoi pas, depuis la Lune). Pour cela, chaque IdEx reçoit les intérêts générés par un milliard d'euros. Huit universités ont eu le droit à ce cadeau en 2012.

*Un milliard ? C'est énorme !*

Attention, une université ne reçoit **que les intérêts générés par ce milliard**. Concrètement, on parle de **20 millions d'euros par an** et par IdEx. Évidemment, dans les journaux, c'est plus vendeur de dire "on donne 8 milliards aux universités" que de dire "on donne les intérêts de 8 milliards..."

*Quand même, 20 à 25 millions par an, c'est déjà ça...*

Pour la vague 2, il n'y a que **les intérêts de deux milliards** à se partager, et les taux d'intérêts sont plus bas. S'il y a beaucoup d'élus, il ne restera plus que des cacahouètes à distribuer.

*Cela permettra quand même de boucher les trous, dégeler quelques postes ...*



Sauf que l'Idex, comme tous les bidulex, **ne permet pas de créer des postes pérennes**. C'est encore une usine à précaires. Et l'argent est géré étroitement par l'ANR, on ne peut pas le dépenser n'importe comment. Seuls quelques élus y auront droit, une fois qu'ils auront **monté des projets...**

*Des projets !??? Encore ?*

Et oui, après les projets européens (ERC), nationaux (ANR), régionaux, voici les projets au niveau de l'université, **c'est ça l'excellence...**

*Et la formation dans tout ça ?*

Bonne question... Pour l'enseignement, le projet de l'UL parle

de "masters différenciants" (sic) et de numérique (les MOOCs), bref, rien qui aidera à résorber l'échec en licence, **mais on ne peut pas être excellents et faire réussir tout le monde**.

*Des cacahouètes pour quelques chanceux, qui doivent encore monter des projets, et rien pour l'enseignement. Mais au final, ça sert à quoi les IdEx ?*

C'est une carotte agitée par le gouvernement devant les universités **pour les inciter à se regrouper** : en effet, la "gouvernance" est un critère de sélection aussi important (voire plus) que "l'excellence". Pour la vague 1, il fallait promouvoir les fusions et les PRES ; pour la vague 2, ce sont **les ComUE** (communauté d'universités et d'établissements). Du coup, quel intérêt de donner l'Idex à l'UL, qui, en bon élève, a fusionné depuis longtemps ? Et avec Strasbourg à côté, on voit mal l'est de la France avoir deux Idex, alors que certaines régions n'en ont pas (le nord, l'ouest...) Il y a vraiment peu de chances que l'UL gagne l'Idex : encore du temps et de l'argent jetés par les fenêtres.